

Les pratiques agroécologiques en agritourisme



La notion d'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne* est une agriculture qui doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier sur une exploitation à taille humaine, en produisant une alimentation de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

Cette agriculture vise au respect de 10 principes fondamentaux qui invitent l'agriculteur à concevoir de manière globale la gestion de sa ferme et l'ensemble de ses pratiques.

Cette agriculture vise au respect de dix principes fondamentaux qui invitent l'agriculteur à concevoir de manière globale la gestion de sa ferme et l'ensemble de ses pratiques.

* Marque déposée à l'INPI par la Confédération Paysanne le 29 mai 2006.

Ressources :

La FADEAR :
www.agriculturepaysanne.org

La Confédération Paysanne :
www.confederationpaysanne.fr

Une approche globale des systèmes de productions agricoles

Sous la forme de pétales, six thèmes qui permettent l'analyse globale à la fois des dimensions sociale, économique et environnementale :

Développer l'AUTONOMIE des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme
- Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales
- Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter
- Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Développer la QUALITÉ et le GOUT des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur
- Respecter les cycles naturels et le bien-être animal
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre
- Choisir un label qui nous correspond.



Permettre aux paysans de TRANSMETTRE leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise
- Sécuriser son foncier
- Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation
- Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.

RÉPARTIR équitablement les volumes de production

- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler
- Mieux valoriser ses produits
- Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant ses intrants, etc.

Le paysan est un ACTEUR LOCAL dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole
- Ouvrir sa ferme régulièrement au public
- S'investir dans la vie citoyenne.

Les pratiques agroécologiques en agritourisme



Et l'agriculture biologique dans tout ça ?

L'agriculture biologique s'est développée en France à partir des années cinquante sous l'impulsion de producteurs qui se sont organisés afin de promouvoir un mode alternatif de production agricole qui repose sur des principes éthiques, écologiques, sociaux et économiques.

- » Définition légale (décret du 10 mars 1981) : «Agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse, dite agriculture biologique»
- » Définition agronomique : «Agriculture basée sur la gestion rationnelle de la fraction vivante du sol, dans le respect des cycles biologiques et de l'environnement pour une production de qualité, équilibrée, plus autonome, plus économique et non polluante»

Aujourd'hui, l'agriculture biologique est surtout une marque collective de certification, d'usage volontaire et propriété du ministère de l'Agriculture. Elle identifie les produits d'origine agricole destinés à l'alimentation humaine ou à l'alimentation animale qui respectent, depuis le producteur jusqu'au consommateur la réglementation et le contrôle bio tels qu'ils sont appliqués en France, ainsi que de fortes exigences de traçabilité.

Produire autrement, c'est encourager l'agriculture biologique

Mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal, l'agriculture biologique s'intègre pleinement dans le projet agroécologique pour la France. Elle contribue notamment à la préservation de la qualité de l'eau, au maintien de la fertilité des sols ou encore à la préservation de la biodiversité. Exemple de diversité de l'agriculture française, l'agriculture biologique est un secteur économique dynamique et un véritable vivier d'emplois. Elle participe à l'aménagement du territoire et au renforcement des liens sociaux entre les agriculteurs, les acteurs de l'agroalimentaire, les citoyens et les consommateurs.

Au-delà de la préservation de la qualité des sols, de la biodiversité, de l'air et de l'eau, les bénéfices que la société peut retirer de l'agriculture biologique sont multiples : création d'activité et d'emplois, promotion de l'innovation en agriculture, aménagement des territoires ruraux et aussi renforcement des liens entre agriculteurs et consommateurs.



Source : Agence Bio : www.agencebio.org

L'agroforesterie

L'agroforesterie est un système qui permet une valorisation optimale de l'espace, l'agroforesterie associe des arbres et des cultures sur une même parcelle. Les arbres produisent du bois d'œuvre ou des fruits ou les deux (par exemple noyer ou poirier). Les prés-vergers (140000 ha en France) et les châtaigneraies traditionnelles sont les systèmes agroforestiers les plus anciens et les plus familiers. Des associations plus innovantes — peupliers-maïs, noyers-céréales — sont développées dans les zones de grandes cultures. Cet engouement découle des performances économiques de cette association à bénéfices réciproques. Le gain de la combinaison arbre-culture par rapport à la culture seule dépasse 3 % chaque année. Les services écologiques sont variés : effet brise-vent, ombrage, fixation des sols, stimulation

de la vie biologique, piégeage des fertilisants, fixation de carbone par les arbres et par enrichissement du sol en matière organique, et enfin, création de paysages originaux.

Les bénéfices de l'agroforesterie sont avérés et multiples : restauration de la fertilité des sols et de la qualité des eaux, lutte contre l'érosion, préservation de la biodiversité, atténuation des chocs climatiques et contribution au stockage du carbone, préservation des paysages et complément de revenu.



Source : osez-agroecologie.org